

## FICHE D'ÉCART

Fiche n°

1

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant :

Atelis Guédaune

Site Inspecté : Usine

Date de l'inspection: 22/06/2016

Constat de l'inspecteur :

Programme d'onde concernant les penchés d'investigation,  
les paramètres à analyser non terminés au 31/12/2016

INSPECTION

Ecart aux dispositions de : Art 9.5.3 AP 28/12/2015  
(Indiquer le référentiel réglementaire opposable)

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur

L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature

Resp. Bt le environnement

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

Voir réponse sur document joint.

EXPLOITANT

## Suites susceptibles d'être données

Ecart levé

Oui Non 

Proposition de mise en demeure

Oui Non 

Proposition d'arrêté complémentaire

Oui Non 

Commentaires :

Attente note de synthèse pour fin août 2017

L'inspection le :

17/08/2017

 Fiche soldée le :